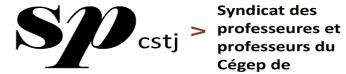
NEGOCIATIONS 2020



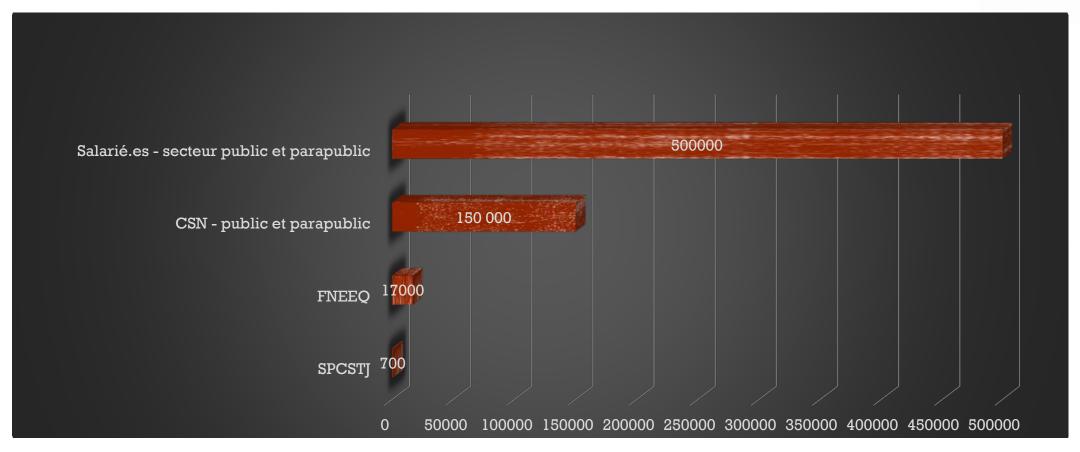


Syndicat des Cégep de Saint-Jérôme



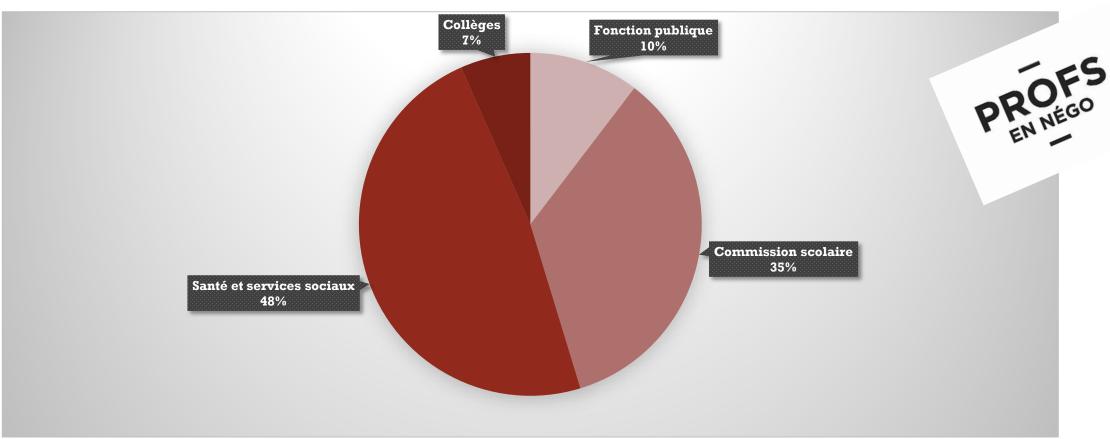


LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC





LA FONCTION PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE





LES TABLES DE NÉGOCIATIONS



Table centrale

- Négociation nationale des matières communes à toutes les travailleuses et tous les travailleurs du secteur public:
 - Salaires;
 - Retraite;
 - Droits parentaux;
 - Disparités régionales;
 - Etc.

Table sectorielle

- Négociation des enjeux touchant les conventions collectives des enseignant.es de cégep:
 - Sécurité d'emploi;
 - Tâche;
 - Congés;
 - Perfectionnement;
 - Annexes particulières;
 - Etc.



TABLE CENTRALE: LES ALLIANCES POTENTIELLES

À LA CSN (CCSPP)



Fédération nationales des enseignant.es du Québec



Fédération de la santé et des services sociaux



Fédération des employé.es des services publics



Fédération des professionnèles





TABLE CENTRALE: LE FRONT COMMUN



- CCSPP CSN
- FTQ, CSQ
- Autres organisations syndicales







TABLE SECTORIELLE: ALLIANCE POTENTIELLE

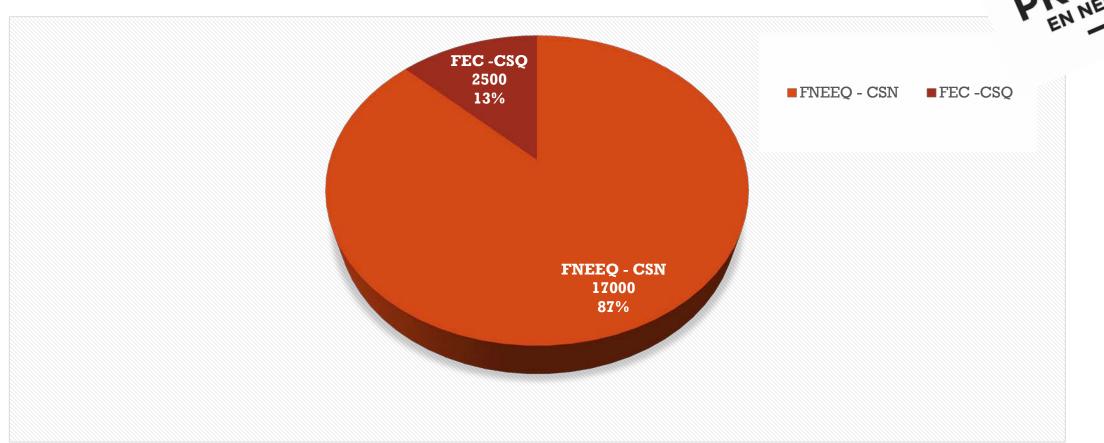




TABLE SECTORIELLE: ALLIANCE POTENTIELLE









ENJEUX DES NÉGOS 2020



Table centrale

- De réelles augmentations salariales;
- Des correctifs salariaux et la suppression des premiers échelons;
- L'augmentation de la rémunération pour les chargé.es de cours;
- La retraite;
- Les droits parentaux.

Les cahiers sont présentement en consultations.

Table sectorielle

- La précarité;
- La formation continue;
- Les tâches et les ressources;
- L'organisation du travail;
- L'autonomie professionnelle.

Les cahiers sont présentement en consultations.



PRIORITÉS DES MEMBRES DU SPCSTJ

- Le syndicat des professeur.es donne la priorité aux mesures qui favoriseront le mieux leur participation à une transition vers une société plus durable au plan écologique, plus viable au plan humain, notamment en ce qui a trait au temps dont chacun dispose, et plus équitable au plan social.
- Gains significatifs de temps ;
- Réduction significative de la précarité et assouplissement des conditions d'obtention de la permanence;
- Gains significatifs en matière de perfectionnement en termes de financement et de libérations;
- Moins de tâches bureaucratiques demandées aux enseignant.es;
- Obtenir davantage de souplesse en matière de conciliation famille-travail;





PRIORITÉS DES MEMBRES DU SPCSTJ

- Réviser la formule de la CI afin qu'elle corresponde davantage à la tâche réelle, notamment en incluant des paramètres pour les étudiant.es SAIDE, en comptabilisant les paramètres NES pour les cours d'éducation physique dont la pondération est inférieure à 3, et en tenant compte du facteur HP pour les cours d'un même ensemble en éducation physique;
- Valoriser le discours critique dans les recherches en éducation, l'application desdites recherches au Cégep et protéger la liberté d'expression des professeur.es, y compris la critique de leur institution.
- Revoir le financement du « E » afin qu'il corresponde davantage aux besoins réels ;
- Que, au niveau salarial, la priorité de la FNEEQ soit donnée à l'enrichissement collectif et à la réduction de l'écart entre les plus bas et les plus hauts salarié.es ;
- Que les ressources EESH soient augmentées, pérennisées et intégrées à la convention collective ;
- Que les enseignant.es de la Formation continue jouissent des mêmes conditions de travail que celles des enseignant.es du régulier.

Ces propositions ont été adoptées lors de l'Assemblée générale spéciale du 16 janvier 2019.

